Publié le 21/05/2025

COMMUNAUTE DE COMMUNES VAL ES DUNES

1 rue Guéritot 14370 ARGENCES ☎ 02 31 15 63 70

Date de convocation : 09.05.2025 Date d'affichage 09.05.2025

| Nombre de conseillers | |
|-------------------------|----|
| En exercice | 44 |
| Présents | 26 |
| Titulaires | 26 |
| Suppléants | 0 |
| Pouvoirs | 12 |
| Votants | 38 |
| 19h27 Arrivée titulaire | +1 |
| 19h28 Arrivée titulaire | +1 |
| Votants | 40 |
| Quorum | 23 |

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-cinq le quinze mai à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Chicheboville de la commune de Moult-Chicheboville sous la présidence de M. Philippe PESQUEREL.

Etaient présents: M. Dominique DELIVET, Mmes Florence GUERIN, Lydie MAIGRET, M. Jacques-Yves OUIN, Mmes Ann BAUGAS, Nathaly MONROCQ, MM. Philippe PESQUEREL, Guillaume LECOEUR, Mme Magali LONCLE, M. Eric MARGERIE, Mmes Laurence MAUREY, Sophie de GIBON (arrivée à 19h28), MM. Michel CRUCHON, Laurent DECLERCK, Mme Régine ÉNÉE, MM. Alain PORQUET, Henri LEHUGEUR, Mme Coralie ARRUEGO, MM. Stéphane CASTEL, Matthieu PICHON, Alexandre PIGEONNIER, Joël DUGUEY (arrivée à 19h27), Claude FOUCHER, Mme Patricia LECOMTE, MM. Jean-Marc FURON, Olivier GUILLEMETTE, Patrice MARTIN et Jean-Pierre FORGEAS formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés: M. Gilbert GEMY (pouvoir à Lydie MAIGRET), Mme Marie-Françoise ISABEL (pouvoir à Jacques-Yves OUIN), M. Thomas LEROY (pouvoir à Philippe PESQUEREL), Mmes Marianne TURPIN (pouvoir à Florence GUERIN), Florence SERANDOUR (pouvoir à Nathaly MONROCQ), MM. Eric DUVAL (pouvoir à Joël DUGUEY), Philippe PIARD (pouvoir à Régine ÉNÉE), Daniel BUISSON (pouvoir à Alexandre PIGEONNIER), Mmes Alexandra LEPINAY (pouvoir à Coralie ARRUEGO), Christel POIROT (pouvoir à Stéphane CASTEL), M. Didier LEMONNIER (pouvoir à Claude FOUCHER), Mme Céline LEGRIGEOIS (pouvoir à Olivier GUILLEMETTE), M. Alain BOHEME.

Absents : MM. Stéphane AMILCAR, William HERFORT, Mme Laurence MORIN.

Secrétaire de séance : M. Guillaume LECOEUR

Délibération n° 2025 / 79

Objet : TRAVAUX ET VOIES - Travaux de remplacement du tablier du pont d'Ingouville à Moult-Chicheboville

A la suite d'un diagnostic réalisé par la commune de Moult-Chicheboville, il s'avère que le pont de la rue d'Ingouville nécessite des travaux de remplacement du tablier. L'ouvrage d'art appartenant au gestionnaire de la voirie, il incombe donc à la Communauté de communes de supporter ces travaux. Il est proposé de retenir le devis de l'entreprise Vauban afin de réaliser ces travaux pour un montant de 58 543,00€ HT.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

☼ Décide d'approuver le devis de l'entreprise Vauban d'un montant de 58 453,00€ HT pour les travaux de remplacement du tablier du pont d'Ingouville à Moult-Chicheboville;

Autorise M. le Président à signer le document correspondant.

Envoyé en préfecture le 21/05/2025 Reçu en préfecture le 21/05/2025 Publié le

ID: 014-200065589-20250515-2025_79-AI

Il est précisé que des subventions seront demandées pour le projet.

Pour extrait conforme,

Le secrétaire de séance, Guillaume LECOEUR

Le wew

Le Président, Philippe PESQUEREL

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de M. le Président. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr